

# UN LICENCIEMENT RÉVOLTANT !

**Christophe HANI, 48 ans et 30 d'ancienneté, Conducteur d'installation en Mécanique (et ancien moniteur au Montage), a été licencié pour faute grave.**

La direction l'accuse de ne pas avoir respecté des règles de sécurité. En réalité, aucune règle n'était affichée sur l'installation sur laquelle il intervenait, mais ça n'a pas empêché la direction de le licencier ! Et comme par hasard, une semaine après son licenciement, la direction faisait afficher les consignes de sécurité qui manquaient et qui n'avaient jamais été appliquées...



Précédemment, **Christophe a eu un accident de travail en 2017, sa main a été écrasée sur une installation en Mécanique C. Il en aura des séquelles à vie, et à l'époque l'inspection du travail pointe du doigt la responsabilité de la direction dans cet accident : c'est d'ailleurs le 3<sup>e</sup> accident grave en 2 ans sur la même installation.**

Pendant son arrêt, Christophe accepte de faire du « télétravail », dispositif qui n'est normalement pas prévu pour les ouvriers. Mais cela permet à la direction de réduire l'arrêt suite à accident du travail (même si Christophe est chez lui), donc que PSA paye moins de cotisations à la sécu.

La direction lui propose aussi de revenir avant la fin de son arrêt, sur un poste de formateur, mais le chirurgien qui l'a opéré à la main s'y oppose. Finalement, quand Christophe revient à l'usine le 12 février, il sera balancé dans un secteur connu pour... ses accidents avec blessures à la main !

Entre temps, Christophe se renseigne pour faire reconnaître son handicap à la main. Il n'y a pas 36 solutions : vis-à-vis de la sécurité sociale, il faut que la « faute inexcusable » de PSA soit établie, ce qui va dans le sens de ce que disait l'inspection du travail. Mais Christophe n'aura pas eu le temps d'engager ces démarches.

Pour couronner le tout, **le courrier pour convoquer Christophe à un entretien en vue de son licenciement lui a été envoyé le 17 avril. Mais l'entretien n'a eu lieu que le 14 mai, soit près d'un mois après. Du jamais vu ! Entre temps, Christophe a eu des congés, et a aussi continué à travailler avec cette boule au ventre.**

Et licencié depuis le 17 mai, il n'a toujours pas reçu son solde de toute compte et l'attestation de PSA lui permettant de s'inscrire à Pôle Emploi. Qu'est-ce que cherche la direction, en faisant cela ?

**Alors que la direction était en faute lors de l'accident de travail de Christophe de l'an dernier, c'est finalement la direction qui licencie Christophe... pour faute grave, sans aucunes indemnités de licenciement !**

**Après 30 ans à l'usine, Christophe perd son emploi, son gagne-pain, en étant accidenté par la faute de PSA. Mais pour le patron, ce sont les victimes qui sont reconnues coupables : c'est tout simplement dégueulasse.**

Quel que soit le poste qu'on occupe à l'usine, on a tous eu affaire à un moment ou à un autre, ou tous les jours, aux pressions de la direction pour travailler ou dépanner toujours plus vite. Avec toujours moins de moyens, dans l'urgence, parfois au mépris des règles de sécurité. Mais quand la direction nous fait prendre des risques, elle cherche toujours à se retourner contre nous en cas de problème, quelle que soit la situation. C'est une règle pour elle : nous rendre responsables de tout.

**Le licenciement de Christophe en dit long sur les sales méthodes que PSA utilise, et que certains « responsables » appliquent sans sourciller.**

**A la CGT, nous continuerons à dénoncer ces sales méthodes, et surtout à être, jusqu'au bout, du côté des salariés.**

*Les salariés de Mécanique ont aussi connu Christophe en tant que délégué CFTC pendant des années. Mais lui-même le dit : il n'a pas eu le soutien auquel il pouvait s'attendre, de la part de son syndicat.*

*Christophe a demandé à la CGT de l'accompagner à son entretien de licenciement. Christophe n'est pas adhérent de la CGT, mais nous le soutenons et continuerons à le soutenir aussi longtemps qu'il en aura besoin.*

*Car au-delà des étiquettes syndicales, il y a des hommes et des femmes, des salariés, et pour nous à la CGT, c'est cela qui compte.*